



Bulletin d'Adhésion JEUNES

Saison 2024 / 2025

www.ecoledeplongeejeunes.fr
ecoledeplongeejeunes@gmail.com

Photographie
Récente

Nom de l'Enfant : _____ Prénom de l'Enfant _____

Date de naissance de l'Enfant _____ N° de Licence : A - _____

Adresse : _____

Niveau – Diplôme - Compétence : _____

Contre Indication Médicale : Précisez : _____

Pour l'inscription vous devez **obligatoirement** fournir et en même temps un **Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication** à la pratique de la plongée sous-marine et activités annexes et **vos** **règlement**.

Vous ne pourrez participer aux activités qu'après validation de son inscription, c'est-à-dire qu'après réception de l'ensemble des documents demandés (voir sur le site EPJ) **et validation par le club EPJ**.

Autorisation préalable du Responsable légal du mineur.

Nom : _____ Prénom _____

Date de Naissance : _____ Téléphone : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Autorise mon : _ _ _ _ _ (lien de parenté) à participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de la structure EPJ, affiliée à la FFESSM. Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA12, PA20 ou PA 40*, le mineur peut être autorisé par le Directeur de Plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de même niveau. (*, en référence au code du sport).

Fait à _____ le _____ Signature du Responsable légal :

- www.ecoledeplongeejeunes.fr



L'Ecole de Plongée – Jeunes, conformément à la législation, rappelle l'intérêt des particuliers à souscrire, en leur nom, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent l'exposer les activités auxquelles il participe.

<http://www.cabinet-lafont.com/>



Annexe

Catégorie C : Les Elèves Plongeurs.

- Tous les élèves plongeurs quel que soit le niveau et les membres de leur famille, on distingue quatre sous-catégories en fonction de l'âge (à date anniversaire) :

- Elève plongeur « *Enfant* » (Moins de 12 ans).
- Elève plongeur « *Jeune* » (de 12 à 16 ans).
- Elève Plongeur « *Ado +* » (Jeune adulte à partir de 16 ans).
- Famille « *Aidant* » (majeur responsable, aidant au club).

La saison 2024 / 2025, s'étend pour EPJ du 1er septembre 2024 au 31 Juillet 2025 et pour la licence fédérale du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2025. Les catégories sont conformes aux statuts, article 5.

1 ^{ère} Adhésion à l'association : 60 € (membres physiques, catégories A, B et C)
Renouvellement Adhésion : 30 € (membres physiques, catégories A, B et C)
Licence FFESSM Ado : 50 € (à partir de 16 ans)
Licence FFESSM Jeune : 35 € (de 12 à 16 ans)
Licence FFESSM Enfant : 20 € (moins de 12 ans)
Licence FFESSM Aidant : 20 € (adultes non plongeurs aidant au club)

Entraînements Piscines PMT : GRATUIT € (Inclus dans l'adhésion club)
Séances Piscines avec Bouteille : 5 € (1 gonflage bouteille = 7 €)

Plongée en mer : 35 à 40 € (par plongée et selon la sortie, bord, bateau)
Baptême Individuel : 40 € (du bord)
Pack Découverte : 120 €
Pass Rando : 90 €

Tarifs des FORMATION	Hors coûts des plongées
Formation Plongeur de Bronze :	140 €
Formation Plongeur d'Argent :	160 €
Formation Plongeur d'Or :	180 €
Formation Aide Moniteur :	160 €
Formation Niveau 1 :	250 € (50 € si Bronze + Arg + Or faites au club EPJ)
Formation Niveau 2 :	300 €
Cartes ou Réédition :	15 €
Carnet de Plongée FFESSM :	15 €

Pour Information, Seule la partie Adhésion à l'association reste au club, la Licence FFESSM est reversée entièrement à la fédération FFESSM. La licence vous couvre en Responsabilité Civile.

Formation, tarif valable sur une saison, non transférable.

Formation : Nombre de plongée en moyenne : Brz / Arg / Or : 6 - N1 : 6 - N2 : 10

Pour une 1 plongée bateau, 25 à 40 € est reversé au club qui gère la sortie (selon les sites de plongée

Gonflage bouteille = 7 €. Révision de détendeur = 80 €.

Tout a augmenté, les gonflages, l'hébergement de notre site internet est passé de 60 à 200 €

ecoledeplongeejeunes@gmail.com - www.ecoledeplongeejeunes.fr